

---

N° 4 | 2024

Éditer la correspondance de Beaumarchais à l'ère du numérique

---

# De l'action généreuse au plaidoyer "pro domo". À propos d'une lettre inédite de Beaumarchais et de ses suites

**Stéphane PUJOL** Professeur des universités

PLH/ELH

University of Toulouse-Jean Jaurès

---

**Édition électronique :**

**URL :**

<https://global18.numerev.com/articles/revue-4/968-de-laction-generouse-au-plaidoyer-pro-domo-a-propos-dune-lettre-inedite-de-beaumarchais-et-de-ses-suites>

**DOI :** numerev\_2798

**Date de publication :** 15/02/2024

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

---

Pour **citer cette publication** : PUJOL, S. (2024) De l'action généreuse au plaidoyer "pro domo". À propos d'une lettre inédite de Beaumarchais et de ses suites. *Global18*, (4).

[https://doi.org/10.34745/numerev\\_2798](https://doi.org/10.34745/numerev_2798)

En attente de résumé

---

**Mots-clés :**

Beaumarchais

---

## **De l'action généreuse au plaidoyer *pro domo*. À propos d'une lettre inédite de Beaumarchais et de ses suites**

### **Comment trouver ce qu'on ne cherche pas**

Tout commence par une correspondance sans rapport aucun avec Beaumarchais.

En 2007, alors que je mène des recherches sur les sources diplomatiques de l'*Histoire philosophique et politique des deux Indes* de l'abbé Raynal, et après que je me suis adressé au Centre des archives diplomatiques de Nantes, puis à la Direction des Archives du Ministère des Affaires Étrangères à Paris, mes différents interlocuteurs m'orientent vers le Centre historique des Archives nationales près de l'Hôtel de Ville, autrement connu sous le nom de CARAN<sup>1</sup>.

En consultant le fonds « Affaires Étrangères », « Correspondance politique. Espagne », n° 604, 2 juillet-30 septembre 1781, folios 375 à 376, je découvre une lettre de Beaumarchais précédée d'une notice dont le texte, dans le document d'archive, est le suivant :

*Lettre de Pierre Caron de Beaumarchais à Monsieur le Comte de Montmorin (ambassadeur de France à Madrid), du 9 septembre 1781 au sujet de la réclamation du banquier juif Jacob Pereira, arrêté par l'Inquisition à Cadix.*

*La lettre n'est sans doute pas de la plume de Beaumarchais, peut-être de son secrétaire.*

*En bas à gauche du premier folio apparaît, souligné : S. E. M. Le Cte de Vergennes*

Non seulement je m'étonne de trouver une lettre manuscrite de Beaumarchais dans cet ensemble, mais son contenu pique ma curiosité : on y voit le sieur Caron solliciter l'ambassadeur d'Espagne pour venir en aide à un banquier juif menacé par l'inquisition espagnole. Les premières questions que je me pose sont les suivantes : s'agit-il d'une

lettre inédite ? Le tome V de l'édition de Donald. C. Spinelli s'arrête à l'année 1779<sup>2</sup>. Est-elle de la plume de Beaumarchais lui-même ou bien de son secrétaire ? Linda Gil, à qui je montre copie de la lettre, m'assure que Beaumarchais en est bien le scripteur.

Du point de vue du contenu de cette lettre, qu'est-ce qui pousse Beaumarchais à mobiliser l'appareil d'État au service d'un banquier juif victime de l'inquisition ? Quelle est l'identité exacte de ce malheureux banquier ? Et quelles ont été les suites de cette affaire ?

L'enquête ne fait que commencer.

## **La lettre et son contexte**

La lettre porte la date du 9 septembre 1781 (d'une autre main que celle de Beaumarchais). Ce même jour, le dramaturge Sedaine, qui a écouté ce qui fut sans doute la première lecture privée du *Mariage de Figaro* (la pièce sera reçue à l'unanimité par les Comédiens français le 29 du même mois avant d'être censurée), écrit à Beaumarchais pour lui faire part de ses remarques et lui proposer quelques corrections<sup>3</sup>. Beaumarchais, comme de coutume, est sur tous les fronts, entre littérature, politique, négoce et diplomatie, tantôt à Paris, tantôt en province où il court de port en port pour administrer ses affaires, notamment à Bordeaux, où vit une importante communauté de juifs exilés d'Espagne et du Portugal. On verra que ce détail n'est pas sans importance. Voici donc le contenu de la lettre :

*[Premier folio]*

*Monsieur le Comte*

*Je sais qu'une bonne action à faire, peut être sollicitée auprès de vous, sans crainte de vous déplaire.*

*Le nommé Jacob de Pereirat, négociant français, mais juif de religion, a eu besoin en juillet de poursuivre jusqu'à Cadix un homme qui lui enlevait des fonds, et à moi aussi. Je lui ai fait donner un passeport de vous, Monsieur le Comte ; j'en ai mesme ajouté un de Mr le Comte d'Aranda pour plus de sûreté. J'avais prévenu Mr L'ambassadeur de la religion de Mr Pereirat. Il n'a pas cru devoir en faire mention sur son passeport.*

*[Deuxième folio]*

*Mais le 25 juillet, la terrible inquisition a fait arrêter ce malheureux négociant à Cadix pour la seule cause ; (qu'il est de la religion de Moïse) aucun autre délit à lui reprocher. Avant de vous demander vos bons offices pour lui, j'ai fait faire toutes les informations nécessaires à Cadix : et toutes les opinions se réunissent, mesme celle de M. le Comte d'Aranda à ce seul point qu'il faut obtenir de M. le Comte de Vergennes qu'il le fasse réclamer comme négociant et Sujet du Roi de France, par notre ambassadeur à Madrid et qu'on le rendra sur le champ. Vous pourrez juger, Monsieur le Comte, si vous avez la patience de lire la première lettre que j'ai reçue de cet infortuné, à quel excès est montée sa frayeur. Si vous avez la bonté de*

*[Troisième folio]*

*me faire écrire, par M. Moreau, que vous daignés vous intéresser au sort de ce*

*malheureux, je commencerai par le tranquilliser, en lui en donnant l'assurance. Don Pedro Bernal inquisiteur de Cadix lui remettra ma lettre. M. Pereirat est un honnête homme et neveu de ce très riche juif d'Amsterdam Cappadoce Pereyrat qui a sollicité aussi de vous intéresser pour son neveu. Ce terrible nom d'inquisition fait dresser les cheveux à tout ce qui n'est pas Espagnol ; et moi même en vérité, je frémis de l'état où je me figure qu'est ce misérable se sachant juif et se trouvant dans un cachot du Saint Office. Je sais qu'il sent les angoisses du bucher (sic).*

*Je suis avec le plus profond respect*

*Monsieur le Comte*

*Votre très humble et très obéissant*

*Serviteur. Caron de Beaumarchais.*

La lettre porte la signature de Beaumarchais<sup>4</sup>. En tête, sur le bord gauche, d'une autre plume et d'une écriture plus pâle, on lit : « Condamnation du juif Pereirat à Cadix par l'inquisition ». Au bas du premier folio, toujours du côté gauche, souligné, mais cette fois de la plume de Beaumarchais : « S. E. Mr Le Cte de Vergennes ».

Beaumarchais demande donc au comte de Montmorin, ambassadeur de France en Espagne, d'intercéder auprès du comte de Vergennes, Secrétaire d'État des Affaires Étrangères de Louis XVI, par le truchement de « Moreau ». Ce dernier est vraisemblablement Charles-Hubert Moreau, employé au secrétariat d'État aux Affaires étrangères de 1757 à 1788 et surtout, jusqu'en 1781, le secrétaire du comte de Vergennes<sup>5</sup>. Beaumarchais entretient, depuis 1776 et l'engagement de la France auprès des Insurgés d'Amérique, une correspondance nourrie avec Vergennes<sup>6</sup>. Il aurait donc aussi bien pu s'adresser directement à lui. Mais il préfère passer par la voie diplomatique. Comme souvent chez Beaumarchais, son altruisme et sa générosité croisent ses intérêts personnels (« Le nommé Jacob de Pereirat, négociant français, mais juif de religion, a eu besoin en juillet de poursuivre jusqu'à Cadix un homme qui lui enlevait des fonds, et à moi aussi »<sup>7</sup>).

Beaumarchais précise qu'il a également sollicité le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne en France de 1773 à 1787, lequel, on le sait, s'est efforcé de limiter le pouvoir de l'inquisition en Espagne, notamment depuis l'expulsion des jésuites en 1767. Il explique aussi qu'il a déjà « fait faire toutes les informations nécessaires à Cadix ». A-t-il eu recours à ses contacts protestants qui possèdent une maison de négoce dans la ville espagnole et qui ont participé à l'armement du vaisseau Le Victorieux affrété par Beaumarchais pour livrer des armes aux Insurgents américains<sup>8</sup>?

Dans ce même dossier des Archives Nationales, suit, quelques folios plus loin (folio 381), une lettre datée de Versailles le 10 septembre 1781, qui fait directement écho à la précédente :

*Je viens d'être informé, Monsieur, que le tribunal d'Inquisition a fait arrêter à Cadix le Sr Jacob Pereira, négociant français, juif de nation. Cet acte d'autorité est d'autant plus surprenant que le Sr Pereira est au service du Roi et qu'il s'est rendu en Espagne sous la sauvegarde d'un passeport de Son Excellence. Quoiqu'il en soit, l'intention du Roi est, Monsieur, que vous réclamiez le Sr Pereira et que vous insistiez à ce qu'il soit incessamment remis en liberté. Son Excellence connaît trop bien la justice et l'humanité*

*du Roi son oncle pour n'être pas certain d'avance que cette demande.*

Il s'agit, cette fois, d'une lettre rédigée par Vergennes lui-même, dans laquelle le ministre d'État s'adresse à son tour au comte de Montmorin. Là encore, il existe une copie de cette lettre dans les archives de la Courneuve, mais ici, les deux versions diffèrent. Dans celle de la Courneuve, au lieu de la double mention « son Excellence », on trouve simplement « Mr le Cte ». Par ailleurs, l'orthographe du sujet juif est flottante : la première occurrence du nom est orthographiée « Pereyra », la deuxième et la troisième « Pereyrat ».

Un mot sur la formule le « Roi son oncle », qui pourrait abuser un lecteur non prévenu, en laissant penser qu'elle réfère à l'oncle de Montmorin. Sauf que Montmorin n'est le neveu d'aucun monarque. En réalité, cette expression renvoie à la phrase qui précise « l'intention du Roi » : cette formule désigne en effet couramment sous la plume de Vergennes le roi d'Espagne en personne, comme pour rappeler, malgré les querelles et conflits politiques, qu'ils sont tous deux des Bourbons.

Par quel truchement la requête de Beaumarchais du 9 septembre est-elle parvenue à l'ambassadeur de France ? Comment expliquer le si bref délai entre les deux lettres ? À l'évidence, la lettre de Beaumarchais n'a pas attendu la réponse de Montmorin pour être suivie d'effet. Beaumarchais a-t-il écrit dans le même temps à Vergennes ? Je suis enclin à le croire, étant donné les rapports privilégiés que le dramaturge entretient avec le Ministre d'État.

Signalons, pour finir, l'existence de deux autres lettres de Beaumarchais relatives à Jacob Pereyrat, datées toutes deux de 1781<sup>9</sup>. Elles sont toutes deux adressées à M. de Francy. La première ne mentionne pas nommément le sieur Pereyrat, mais elle évoque un voyageur en partance pour Cadix, dans le passage suivant :

*De Beaumarchais à M. de Francy  
La Rochelle ce 9 août 1781*

*J'apprens de M. de Richemont en arrivant à la Rochelle, mon cher Francy, que vous êtes à Dunkerque. Une lettre de Paris que j'y trouve à mon passage m'apprend qu'on a reçu nouvelle du voyageur, de Madrid, partant pour Cadix.*

La seconde lettre est en lien explicite avec Pereira :

*De Beaumarchais à M. de Francy  
Paris ce 26 août 1781*

*[...]*

*Le Pauvre Diable de Pereira plus malheureux que vous, a été arrêté et mis à l'inquisition de cadix, parce qu'il est de la religion de moïse. C'est du fond de son cachot qu'il a écrit. Je vais le faire réclamer pas notre ambassadeur a Madrid : ainsi tout est dit de ce coté la. Vous voyés qu'il est des Etats pires que le votre<sup>10</sup>.*

*Cette lettre laisse entendre que Beaumarchais était sans doute en affaires avec Pereyrat (que Beaumarchais orthographie ici Pereira), Rappelons que Lazare-Jean Théveneau de Francy fut à la fois le secrétaire de Beaumarchais et l'agent de sa « maison de*

*commerce » en Amérique, comme il l'écrit lui-même dans une lettre au Président du Congrès de Philadelphie<sup>11</sup>. Il lui a constamment prêté main-forte dans son activité d'armateur au service des Insurgents américains. Le « voyageur » mentionné dans la première lettre est-il quelqu'un d'autre que Pereirat ? Au vu de la proximité temporelle entre les deux missives, on peut en douter. Quelle est la nature du commerce que Beaumarchais entretient avec celui-ci ? À ce stade de nos recherches, il ne nous est pas permis de le préciser.*

## **Un début d'enquête**

Quels que soient les intérêts qui lient Pereirat et Beaumarchais, il importe de souligner le fait que chez ce dernier, le goût du commerce n'étouffe pas les valeurs de tolérance et les nobles sentiments. Son long combat pour la liberté de conscience des juifs ou des protestants a pu croiser ses projets commerciaux et ceux de la nation française tout entière. On sait par exemple que Beaumarchais a constitué une flotte pour livrer des armes aux Américains avec l'aide de négociants protestants. À propos des protestants, comme le rappelle Louis de Loménie,

*Souvent c'est Beaumarchais qui intervient de lui-même, par divers mémoires, sur des questions d'intérêt général, par exemple, l'état civil des protestans, pour lesquels il contribue du moins à obtenir, en attendant mieux, l'admission dans les chambres du commerce : certaines villes, comme Bordeaux, les excluaient encore en 1779, quand les finances de l'état étaient dirigées par un protestant<sup>12</sup>.*

Comme par hasard, dans la même série du dossier « Affaires étrangères » que nous avons consulté, se trouve un « Mémoire au sujet de la liberté de conscience que les Français peuvent justement réclamer en Espagne » qui éclaire quelque peu le problème soulevé par notre lettre. Au chapitre II de ce Mémoire (folios 69 à 82), on découvre qu'aucun traité ou accord explicite ne semble avoir été signé entre la France et l'Espagne sur cette question, contrairement à ce qui s'est passé pour les autres puissances européennes<sup>13</sup>. Le chapitre III intitulé « Étendue de la liberté de conscience accordée aux Étrangers » (folios 82 à 114) contient toute une description de l'Inquisition, et de son « inapplicabilité » pour les sujets français, *a fortiori* pour les commerçants et ce, quel que soit leur culte ou leur confession religieuse.

Beaumarchais avait donc doublement raison de demander à l'ambassadeur et au ministre la libération du juif Pereirat.

Le problème est de savoir qui est réellement le « Jacob Pereirat » de la lettre.

Dans la *Correspondance* de Beaumarchais pour l'année 1779, on rencontre un autre Jacob, dont le nom est orthographié Pereira. Celui-ci, on va le voir, est bien connu des historiens<sup>14</sup>. Est-ce le même que le « nôtre » ?

Un certain « Jacob Pereira » apparaît, en effet, dans une lettre autographe de Beaumarchais adressée au duc de Richelieu, datée du 28 janvier 1779, reproduite par Eugène Lintilhac dans son ouvrage *Beaumarchais et ses œuvres. Précis de sa vie et*

*histoire de son esprit d'après des documents inédits.*<sup>15</sup> Dans cette lettre, Beaumarchais rapporte l'histoire malheureuse d'un Jacob Pereira, aux attaches bordelaises, amoureux d'une fille de banquier qu'il engrosse et qui se voit menacé par le père d'une lettre de cachet. Beaumarchais prie le duc de Richelieu de s'assurer qu'il n'existe aucune menace de sanction qui empêche le juif amoureux d'aller revoir sa mère à Bordeaux :

*A Monseigneur le maréchal duc de Richelieu, gouverneur de la Guyane.*

*Monseigneur,*

*J. de Jacob Pereira, de la religion juive, né à Bayonne, ayant toute sa famille à Bordeaux, amoureux en 1768 de la Dlle P\*\*\* [Spinelli indique que Lintilhac a supprimé le nom], nièce du sieur P\*\*\*, banquier, en eut un enfant. Dans la première chaleur du ressentiment des familles, on menaça le jeune Pereira d'une lettre de cachet. Il sortit de France, et dès qu'il fut en Angleterre, il écrivit au sieur Jacob P\*\*\*, père de la demoiselle, que, toujours épris de sa fille, il allait tâcher de la mériter par des travaux suivis ; qu'il serait cinq ans sans prendre de femme. Il a tenu parole. Et, ce temps écoulé, il a récrit au père pour lui demander encore une fois sa fille, en lui envoyant l'état de sa fortune et lui faisant part de l'occasion prochaine qu'il trouvait de se marier avantageusement à Londres. Il a vainement attendu six mois une réponse qui n'est point venue. Il s'est enfin marié. Maintenant qu'il désire aller à Bordeaux embrasser sa mère et revoir sa famille, il vous supplie humblement, Monseigneur, de vouloir bien l'assurer qu'il n'existe point contre lui de lettre de cachet, laquelle n'aurait pu être obtenue que par vous, ou lui accorder votre puissante protection pour la faire lever, si elle existe, la faute excusable de l'amour, commise en sa jeunesse, n'ayant été que trop punie par onze ans d'exil et par la privation absolue de celle qu'il aimait.*

Commentant cette lettre, Lintilhac présente Beaumarchais comme « le sauveur attiré de la famille » étant donné que celui-ci semble avoir défendu plusieurs membres de la même fratrie<sup>16</sup>. Mais il n'est pas dit qu'il s'agisse réellement de deux personnes différentes. Lintilhac considère pourtant les choses ainsi : le fait-il seulement sur la foi de la différence des prénoms ? Ce serait alors une erreur, car Beaumarchais lui-même entretient la confusion à propos du juif prisonnier des geôles de l'inquisition, le nommant « Jacob » dans sa lettre de 1781, et « Joseph » dans sa *Requête à la Commune de Paris* de septembre 1789 (le patronyme n'est pas non plus orthographié de la même manière d'un texte à l'autre), alors qu'il s'agit à l'évidence de la même personne. Voici le texte de la *Requête*, remarquable de théâtralité et de pathétique :

*Parlez, vous, Joseph Péreyra, négociant de Bordeaux, qui m'écrivâtes, en frémissant, du fond des cachots de l'inquisition, près de Cadix, où votre état connu de juif vous avait fait jeter, vous exposait à être brûlé vif ! Vous vous souvîntes de mon nom, et trouvâtes le moyen de me faire tenir une lettre. Mes cheveux, en la recevant, se hérissèrent sur ma tête. Je courus à Versailles, où, pleurant devant M. le comte de Vergennes, je le tourmentai tant, que j'obtins qu'on vous redemandât, comme appartenant à la France ; et je vous arrachai au feu, en vous faisant passer tout l'argent pour votre voyage. Vous êtes un des hommes que j'ai trouvé les plus reconnaissants ; toute votre nombreuse*

*famille m'a écrit pour me rendre grâce. Cette aventure vaut bien que je la cite en mon honneur*<sup>17</sup>.

Cette *Requête* a été déposée par Beaumarchais auprès de la Commune le 6 septembre et elle a été lue, pendant une heure et demie, par Beaumarchais lui-même, le 14 septembre 1789<sup>18</sup>. Contre les accusations de « sordide avarice » (« M'accuser, moi, de *sordide avarice* ! ») qui lui sont adressées, Beaumarchais veut convaincre qu'il est toujours prêt à venir en aide aux « infortunés » (« plus de mille infortunés, dont j'ai prévenu le besoin, sont prêts à lever leur voix pour attester ma bienfaisance »). Notre passage entre dans un plaidoyer *pro domo* où notre homme donne des preuves de sa générosité à l'égard des insurgés américains, et à l'égard d'un malheureux juif. On remarquera le talent de la mise en scène (Beaumarchais accourant à Versailles et se jetant aux pieds de Vergennes<sup>19</sup>), quand la lettre de 1781 montre que, s'il eut bien le mérite d'intervenir, il le fit de façon toute épistolaire et sans pathos particulier !

### **Pour brouiller encore un peu les pistes...**

Tentons de résumer :

1. Un premier « juif », nommé « Jacob Pereira », apparaît dans une lettre autographe de Beaumarchais au duc de Richelieu datée du 28 janvier 1779. Ce Pereira est incontestablement le futur révolutionnaire, membre du club des Cordeliers, dénoncé par Robespierre au procès des hébertistes et guillotiné en 1793<sup>20</sup>.

2. Un autre « juif », également prénommé « Jacob », mais dont le patronyme est orthographié « Pereirat », est le sujet de notre lettre inédite adressée par Beaumarchais au Comte de Montmorin et datée du 9 septembre 1781. Victime de l'Inquisition, l'homme sera libéré sur ordre de Vergennes, vraisemblablement grâce à l'intercession de Beaumarchais lui-même.

3. Le même homme, présenté cette fois comme « Joseph Péreyra », est convoqué à la barre comme un témoin fictif de la générosité de Beaumarchais dans sa *Requête à la Commune de Paris* prononcée le 14 septembre 1789 et consignée dans ses *Mémoires*.

La question reste entière : le Jacob victime d'une lettre de cachet et futur révolutionnaire, et le Jacob/Joseph victime de l'Inquisition espagnole sont-ils les mêmes ?

Un élément d'information contenu dans la lettre de 1781 est susceptible de nous orienter : il s'agit de la mention du lien de parenté de notre homme avec le « très riche juif d'Amsterdam Cappadoce Pereyrat » dont Jacob serait le neveu. Ce « Cappadoce » n'est pas inconnu des historiens. Il s'agit de David Cappadoce Pereira, banquier d'Amsterdam, plus tard réfugié à Hambourg, et ami de Rivarol avec lequel il entretint une correspondance<sup>21</sup>. Nous n'avons pas retrouvé trace de parentèle entre notre Jacob Pereirat et David Cappadoce Pereira. Une généalogie incomplète et confuse, établie par l'historien Charles-Olivier Blanc, relaye l'information procurée par « l'auteur d'une biographie du baron Jean de Batz » sans donner ses sources, selon laquelle le « Jacob Péreyra » révolutionnaire serait le fils de Cappadoce Pereira. Si cette information était

avérée, et si le Jacob de Beaumarchais était bien, comme il l'indique dans la lettre de 1781, le neveu du même David Cappadoce, alors les deux Jacob seraient cousins. Comme nous allons bientôt le voir, nous avons des raisons d'en douter. Charles-Olivier Blanc ajoute que le Jacob révolutionnaire « avait connu Rivarol en 1791, dans l'entourage de Montmorin et de Beaumarchais son ami »<sup>22</sup>. Voilà de quoi brouiller encore davantage les pistes.

Mais c'est surtout la notice d'un catalogue qui pourrait mettre un terme provisoire à cette enquête, en permettant de conclure à l'identité des deux Pereira, celui de la lettre de 1779 au duc de Richelieu, et celui de la lettre de 1781 au comte de Montmorin, autrement dit entre le futur révolutionnaire et l'ancien prisonnier de l'Inquisition. Deux catalogues de lettres autographes signalent l'existence d'une lettre à laquelle nous n'avons pas pu avoir accès, mais dont le contenu est en partie livré par la notice qui l'accompagne. Le premier catalogue est celui de la collection Fossé-d'Arcosse<sup>23</sup>, publié en 1861 par Charles Asselineau<sup>24</sup>. Dans la série « Autographes » (numéro 123), on peut lire ceci :

*Beaumarchais (Pierre-Augustin Caron de), né 1732, mort 1799 (Lettre autographe signée). Datée du 9 août 1790 et adressée au comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères, pour lui recommander le nommé Joseph Pereyra, retiré des mains de l'Inquisition d'Espagne. (Il semble devoir être le même que ce Pereyra qui mourut sur l'échafaud, comme complice d'Hébert, Ronsin, Anacharsis Cloutz et autres, le 24 mars 1794)*<sup>25</sup>.

Mais c'est encore cet extrait de la lettre qui mérite notre plus grande attention. Beaumarchais écrit en effet au comte de Montmorin, le même Montmorin que celui de la lettre de 1781, mais désormais monté en grade et devenu ministre après la journée du 14 juillet 1789 : « ... Je vous le donne pour l'homme le plus capable de bien servir l'État dans tous les détails fureteurs dont les événements actuels exigent que vous soyez instruit... »<sup>26</sup>.

Ce catalogue nous livre trois informations fondamentales de nature à démêler l'imbroglio, et à compléter cet autre roman de Jacob. Les deux premières sont fournies par la notice : on y voit Beaumarchais employer une nouvelle fois son crédit auprès de Montmorin pour lui « recommander » un Joseph Pereyra « retiré des mains de l'Inquisition d'Espagne », le même donc, que celui de la lettre de 1781 ; par ailleurs, mais le fait est présenté comme une supposition, ce Pereyra « semble devoir être le même » que le futur guillotiné. La troisième information est celle contenue dans l'extrait de la lettre elle-même : Beaumarchais est clairement en train de proposer à Montmorin d'employer Pereyra comme espion. Pourquoi cette donnée est-elle essentielle ? Parce qu'on sait que, durant son ministère, le comte de Montmorin a mis sur pied avec Mirabeau un fameux « atelier de police » (dont Danton notamment est un des agents). En 1790, à la date de cette lettre autographe, Montmorin est effectivement ministre des Affaires Étrangères, comme l'écrit la notice. À sa sortie du ministère le 20 novembre 1791, il ne cessera pas ses activités d'espionnage en mettant sur pied, avec Pierre-Victor Malouët, un conseil privé nommé « comité autrichien », dont le rôle principal était de surveiller les partisans de la Révolution. Rivarol en fera notamment partie.

Le second catalogue, publié en 1862, s'appelle *L'Amateur d'autographes*. Il fait état de la même lettre de Beaumarchais à Montmorin, toujours d'après la collection Fossé-d'Arcosse, mais comme on va le voir, il se trompe sur sa date de rédaction. La notice dit ceci :

*L. a. s. au cte de Montmorin ; 9 août 1792. 14 fr. (N° 256, Fossé-D'arcosse, 1862). Il [Beaumarchais] lui recommande le nommé Joseph Pereyra retiré des mains de l'Inquisition d'Espagne. « Je vous le donne pour l'homme le plus capable de bien servir l'État dans tous les détails fureteurs dont les événements actuels exigent que vous soyez instruit... ». - (Ce Pereyra, recommandé ici pour un emploi d'espion, serait, suivant une note de M. Fossé d'Arcosse, le même qui fut condamné à mort comme complice d'Hébert. Mais il y a là une erreur : Pereyra, le révolutionnaire, qui fut commissaire en Belgique auprès de Dumouriez, et ardent jacobin, avait pour prénom Jacob<sup>27</sup>.*

Que retenir de cette seconde notice ? D'abord, une nouvelle information : l'identification des deux Pereyra comme étant un seul homme viendrait de Fossé-d'Arcosse lui-même. Ensuite deux approximations. La première est relative à la date de la lettre. L'auteur de la notice semble ignorer qu'à la date du 9 août 1792, le fameux « comité autrichien » monté par Montmorin a été dénoncé par Carra, Brissot ou encore Camille Desmoulins (dans différentes brochures parues au mois de mai en particulier). Il y a donc peu de chance pour que Beaumarchais fasse une telle démarche auprès d'un Montmorin qui semble désormais compromis. D'autant plus compromis que dès le 10 août, celui-ci cherche à se cacher après l'incarcération de la famille royale. Montmorin avait signé les faux documents utilisés pour la tentative d'évasion du roi en juin 1791 (on prétend qu'il avait ignoré la véritable identité des voyageurs ; conduit à la prison de l'Abbaye, il sera exécuté par un groupe de révolutionnaires lors des massacres de septembre). La seconde approximation tient à la remarque sur la prétendue « erreur » qu'aurait commise Fossé d'Arcosse, au prétexte que le Pereyra révolutionnaire « avait pour prénom Jacob », alors que la lettre de Beaumarchais mentionne un « Joseph ». Nous savons maintenant que cet argument n'est pas concluant, après avoir vu comment Beaumarchais avait modifié le prénom de son compatriote israélite entre la lettre de 1781 et la *Requête à la Commune de Paris* de septembre 1789.

Si, comme les notices de ces deux catalogues l'affirment, Beaumarchais recommande bien dans cette lettre « le nommé Joseph Pereyra retiré des mains de l'Inquisition d'Espagne », et qu'il invite le ministre Montmorin à utiliser celui-ci comme espion, ce serait en quelque sorte un retour sur investissement. Après l'avoir fait libérer des prisons de l'Inquisition, le comte de Montmorin va ainsi pouvoir mettre Pereyra à contribution. Cette activité d'espion, commencée si l'on en croit cette lettre dès 1790, se poursuivra fort tard. Dans son ouvrage sur *Les espions de la Révolution et de l'Empire*, Olivier Blanc écrit :

*Un « dépôt de pièces » concernant Lebrun et Péreira se trouvait aux AN, MC, Et. CXVIII, à la date du 6 messidor an VI. Manufacturier de tabac né à Bayonne, Jacob Péreira, juif portugais, vécut en Angleterre où il se maria. Lié à son « pays » le banquier Laborde, il*

*fonda avec son fils Méréville une manufacture de tabac de La Havane qui avait son siège rue Saint-Denis, n° 413, au « Bonnet de la Liberté » (AP, DQ/10/545 et 716). Président de la section de Bon-Conseil qui joua un rôle décisif au 31 mai 93, lié avec Griois, collaborateur de Savalette de Langes, Péreira avait, outre ses activités diplomatiques cautionnées par Lebrun, monté un réseau d'espionnage en liaison avec les agents britanniques Knight, Williamson et Mac Donnel. Il recruta d'Affregues à Calais, et les citoyens Poiré et Rose qui, par leurs fonctions d'huissiers à la Convention, avaient accès à la correspondance reçue par les conventionnels, laquelle échappait à la censure. Ce réseau, inconnu comme beaucoup d'autres, invite à revoir ce qu'on croyait savoir sur l'hébertisme et les Hébertistes. Les missions de Péreira qui le conduisirent entre autres à Boulogne (20/9/93) et à Dunkerque (21 brumaire an II) paraissent surtout avoir servi de couverture pour la correspondance secrète entre Paris et Londres<sup>28</sup>.*

La déclaration de Beaumarchais (« Je vous le donne pour l'homme le plus capable de bien servir l'État dans tous les détails fureteurs dont les événements actuels exigent que vous soyez instruit... ») inaugure ironiquement pour Jacob Pereira un emploi qui se poursuivra près de trois ans, et notamment après la mort de Montmorin. À son insu, en le baptisant tour à tour Jacob puis Joseph, en écrivant indifféremment Pereira (dans les lettres de 1779 et de 1781), puis Pereyra (dans la *Requête à la Commune de Paris* de septembre 1789 et dans la lettre de 1790), Beaumarchais aura lui-même contribué à brouiller les pistes.

L'histoire de Jacob/Joseph Pereira[t]/Pereyra ne s'arrête pas là. Elle renaît sous une autre forme dans une biographie d'Anarcharis Cloots quelque peu romancée ou à tout le moins dramatisée, publiée en 1865, que l'on doit à Georges Avenel, historien de la Révolution. Se fondant, comme il le signale dans une note de bas de page, sur les informations procurées par Fossé d'Arcosse, Georges Avenel fait, lui aussi, du Pereira victime de l'inquisition et du Pereyra révolutionnaire un seul et même homme. Il va même jusqu'à citer l'extrait de la lettre de Beaumarchais au comte de Montmorin du 9 août 1790 consigné dans le catalogue de la collection Fossé-d'Arcosse publié en 1761 par Charles Asselineau et en 1862 dans *L'Amateur d'autographes* :

*Ah ! Pereyra le marchand de tabac ! Voilà le juif ! Voilà le Bayonnais ! martyr de l'inquisition portugaise et délivré par Figaro-Beaumarchais, toujours humain ! Comme le bonnet rouge fait bien qu'il a planté pour enseigne, dès 92, sur la façade de sa maison rue Saint-Denis ! A ce bonnet, il doit sa fortune ! Aussi il braille, il gouaille, il tonne, et comme pas un. Tout le monde l'entend et tout le monde le-croit, le bon compagnon ! Quels services ne peut-il pas rendre ? Beaumarchais le savait mieux que quiconque, lorsqu'en 90 il écrivait... À qui ?... Chut ! au ministre Montmorin [en note de bas de page : « Catalogue Fossé d'Arcosse »] : « Je vous le donne pour l'homme le plus capable de bien servir l'état dans tous les détails fureteurs dont les événements exigent que vous soyez instruits ». ... Assez !... Vous comprenez ?... Fort bien<sup>29</sup>.*

Étrangement, Georges Avenel va alors procéder comme l'avait fait Beaumarchais dans sa *Requête à la Commune de Paris* : il va convoquer Pereyra en qualité de témoin historique en l'apostrophant fictivement :

*Faites le jeu au tripot, soit ; mais celui de la France, plus ne le ferez, mes drôles, disait Anacharsis. Le temps de la mystification girondine est passé. En cas d'échec ou de trahison, ce n'est pas en vos mains qu'iront les affaires de la Sans-Culotterie. Tu arrives de Valenciennes, Dubuisson ? M'est avis que c'est ton dernier voyage, mon ami. Et toi, Pereyra, dis aux compères que jamais section ne viendra plus, comme après la reddition de Mayence, vous prier de courir en sauveur à la frontière. C'est fait de vous, pacificateurs-plâtriers !<sup>30</sup>*

Malgré ces témoignages et documents, nous n'avons pas à ce stade la certitude absolue que les deux Pereira, celui de la lettre au duc de Richelieu de 1779 (le futur révolutionnaire), et celui de la lettre au comte de Montmorin de 1781 (la victime de l'Inquisition), sont bien les mêmes. S'il est avéré qu'il y en ait une, il nous faudrait avoir accès à l'autre lettre de Beaumarchais adressée au comte de Montmorin, celle de 1790 signalée dans la collection Fossé-d'Arcosse, pour pouvoir corroborer définitivement ce lien. Mais nous pouvons arguer d'un dernier élément de nature à consolider notre hypothèse.

Dans les minutes du procès des Hébertistes du Tribunal Révolutionnaire du 1er au 4 germinal an II (21 au 24 mars 1794), on peut lire le témoignage suivant, dans lequel la figure de Beaumarchais et celle du Pereira révolutionnaire sont associées. Un certain Jacques Moine, agent comptable d'un atelier d'armes, est appelé à la barre pour rappeler le moment où, durant l'hiver 1792, « par la trahison et l'infidélité des administrateurs d'équipements militaires, nos armées manquaient de tout ». Il déclare :

*À l'égard de Pereyra, je dirai que j'ai remarqué ses intrigues au comité de correspondance des Jacobins ; que ses liaisons avec un banqueroutier infâme, m'ont donné dudit Péreyra l'opinion la plus mauvaise ; que ce Péreyra était le prôneur indécent de l'immoral Beaumarchais, qui avait fait une fourniture infidèle ; que Proly se vantait d'être le faiseur, c'est-à-dire la plume de Hérault de Séchelles, et d'avoir des rapports avec les Belges, et plus d'une fois je l'ai soupçonné de divulguer les secrets de la République, et de trahir ses intérêts par des pratiques sourdes qu'il entretenait aux différents comités de la Convention<sup>31</sup>.*

Beaumarchais auteur dramatique, Beaumarchais homme d'affaires, Beaumarchais espion, Beaumarchais intrigant, Beaumarchais filou, Beaumarchais cupide et généreux à la fois : tout cela est bien connu des historiens de la littérature. La lettre que nous avons découverte, et les enjeux à la fois économiques, politiques et diplomatiques qui la sous-tendent, soulignent encore l'intrication des déterminations et des points de vue. Comme le *Mariage de Figaro* dont elle est contemporaine, cette lettre annonce peut-être un drame qui n'aura rien de bourgeois. Le Pereira dont Beaumarchais entretient le comte de Montmorin n'est pas Figaro, mais il se prépare vraisemblablement une carrière d'espion. Comme le Figaro à venir, celui de *La mère coupable*, il est, lui aussi, parti pour Cadix en quête de numéraires.

Dans le drame de 1792, Almaviva s'adressera ainsi à son ancien valet :

*Le Comte : Vous, monsieur l'étourdi, avec vos belles conjectures, donnez-moi les trois millions d'or que vous m'avez vous-même apportés de Cadix, en soixante effets au*

porteur. Je vous avais chargé de les numéroter.

Figaro : Je l'ai fait.

Le Comte : Remettez-m'en le portefeuille.

Figaro : De quoi ? de ces trois millions d'or ?<sup>32</sup>

Figaro est allé faire affaire à Cadix au profit du comte Almaviva. Pereira est-il allé aussi à Cadix pour le profit de Beaumarchais ? L'œuvre littéraire joue avec des réalités matérielles qui sont familières au dramaturge, et sa correspondance, tout en mystères, projets divers, intrigues et péripéties, est en soi un monument dramatique.

Le roman de Jacob Pereira se terminera-t-il bientôt ? Il faudrait pour cela que l'on dépouille d'autres pièces de la *Correspondance* qui font encore défaut. Celui du Pereyra révolutionnaire a déjà largement été écrit<sup>33</sup>. En témoigne ce passage de *Quatrevingt-treize* de Victor Hugo :

*La Commune surveillait la Convention, l'Évêché surveillait la Commune ; Cimourdain, esprit droit et répugnant à l'intrigue, avait cassé plus d'un fil mystérieux dans la main de Pache, que Beurnonville appelait « l'homme noir ». Cimourdain, à l'Évêché, était de plain-pied avec tous. Il était consulté par Dobsent et Momoro. Il parlait espagnol à Gusman, italien à Pio, anglais à Arthur, flamand à Pereyra, allemand à l'Autrichien Proly, bâtard d'un prince. Il créait l'entente entre ces discordances. De là une situation obscure et forte. Hébert le craignait<sup>34</sup>.*

Si d'aventure le Pereira victime de l'Inquisition devait être également le Pereyra victime de la guillotine républicaine, la lettre de Beaumarchais du 9 septembre 1781 ouvrirait un nouveau chapitre de son histoire.

Stéphane Pujol

Université Jean-Jaurès, Toulouse, PLH

<sup>1</sup> Le conservateur du patrimoine des archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à la Courneuve que j'ai sollicité me précise que la série « Affaires étrangères » du CARAN était conservée par son ministère avant la Révolution. Il s'agissait en théorie des archives du département de la Marine, abritées dans le même ministère à Versailles et placées sous la garde des mêmes archivistes. Les fonds ont été partagés en 1796 quand la Marine est devenue un ministère distinct des Affaires étrangères, et il n'y a pas de compte rendu de la méthode appliquée à cette époque pour la répartition des documents. La série « Affaires étrangères » du CARAN est désormais une extension des archives de La Courneuve et de l'annexe de Nantes.

<sup>2</sup> Donald. C. Spinelli, Beaumarchais, *Correspondance*, tome V (1779), volume non

imprimé mais mis en ligne sur <https://docs.wayne.edu/596522e4b87a3.pdf>.

<sup>3</sup> Lettre de Sedaine à Beaumarchais du 9 septembre 1781. Voir Gunnar and Mavis von Proschwitz, *Beaumarchais et le Courier de l'Europe : documents inédits ou peu connus*, Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 2 vol., 273-274, Oxford, The Voltaire Foundation, 1990, p. 669. *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, Linda Gil (dir.), Humanum/IRCL, IDC 1099, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=1099>.

<sup>4</sup> Voir la reproduction de la lettre manuscrite en annexe.

<sup>5</sup> Charles-Hubert Moreau (1732-1821) commence et achève sa carrière au dépôt des Archives. Entre 1774 et 1781, il est secrétaire du ministre Vergennes.

<sup>6</sup> Depuis 1774, Beaumarchais est agent secret du roi, employé à la poursuite des libellistes, et parcourt une bonne partie de l'Europe. À partir de l'automne 1775, il effectue plusieurs séjours à Londres au service de Louis XVI, et commence à envoyer au roi une série de mémoires pour le persuader d'accorder son aide aux insurgés d'Amérique. Beaumarchais entretient une correspondance fréquente et suivie avec Vergennes, Ministre des Affaires Étrangères. Cette correspondance, de près de trois cents lettres, est conservée dans les archives du Ministère des Affaires Étrangères (MAE), dont la majorité reste inédite. Une partie d'entre elles (quatre tomes parus) a été publiée par Brian N. Norton dans *Beaumarchais, Correspondance*, tome I (1745-1772), tome II (1773-1776), tome III (1777), et tome IV (1778, avec Donald C. Spinelli), Paris, Nizet, 1969-1978. Cette édition s'arrête donc au tome IV, auquel il faut ajouter le volume V non imprimé et déjà mentionné. Brian N. Morton et Donald C. Spinelli ne donnent pas la source précise des lettres trouvées dans les archives du MAE. Dans ces archives, je n'ai pas trouvé trace de Beaumarchais comme agent (voir l'inventaire à la rubrique « Papiers d'agents, archives privées »). Mais il existe un « Dossier personnel Beaumarchais » (« Inventaire des dossiers du personnel », Première série nominative, volumes reliés, 1700-1816, FRMAE 266QO, vol. 5) dans lequel on trouve 15 pièces le concernant pour la période de 1775 à 1817, dont le dépouillement reste à entreprendre.

<sup>7</sup> Je souligne.

<sup>8</sup> « Les Gilly et les Fornier négociants languedociens protestants, disposèrent d'une maison de négoce à Cadix pendant de nombreuses décennies. [...] Cette première maison de négoce fit faillite en décembre 1766. Une nouvelle maison de négoce fut montée à Cadix en 1768, sous la raison Fornier frères ; maison de la 1<sup>re</sup> classe en 1778, elle détenait à son apogée un capital de 300 000 piastres (1,2 million de l. t.), dans laquelle Voltaire plaça assez régulièrement de l'argent ; entre 1778 et 1782, les Fornier participèrent à l'armement du *Victorieux* auprès de Caron de Beaumarchais, qui effectua trois voyages en Amérique du Nord et en rapporta des cargaisons de tabac », Anne Mézin, « La correspondance des consuls de France à Cadix », in *Le consulat de France à Cadix. Institutions, intérêts et enjeux (1666-1740)*, Anne Mézin, Anne Pérotin-Dumon (dir.), Publication des Archives Nationales, Paris, 2016, p. 23. Sur ce sujet, voir aussi Arnaud Bartolomei, « Les réseaux négociants de trois maisons huguenotes de Cadix, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle : des réseaux languedociens, protestants ou français ? », *Liame* 25 (2012), p. 1-13.

<sup>9</sup> La première de ces deux lettres a été publiée par Jules Marsan dans *Beaumarchais et les affaires d'Amérique : lettres inédites*, Paris, Champion, 1919, p. 20. La seconde est

conservée à la bibliothèque de l'université de Yale. Je remercie Linda Gil de m'avoir indiqué l'existence de ces deux lettres. *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, *op. cit.*, IDC 2081, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2081>, et 2082, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2082>.

<sup>10</sup> Lettre inédite, Université de Yale, General Collection Manuscript Miscellany, Box 67, Group 2662, F-1. À première lecture, le millésime de la date inscrite sur la lettre par le scripteur semble être « 1789 », ce qui est impossible en raison de la mort de Théveneau de Francy qui survient le 27 mai 1784. Au vu d'autres éléments internes, nous pouvons affirmer que la lettre date bien de 1781 et non de 1789 comme l'indique la notice du catalogue de la Bibliothèque de Yale. Notre transcription conserve la graphie originale.

<sup>11</sup> Lettre du 1er mars 1779, Beaumarchais, *Correspondance*, éd. Donald. C. Spinelli, tome V (1779), *op. cit.*, lettre n° 773, p. 85-86. *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, *op. cit.*, IDC 762, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=762>.

<sup>12</sup> Louis de Loménie, *Beaumarchais, sa vie, ses écrits et son temps*, paru dans la *Revue des deux Mondes*, Nouvelle période, tome 16, 1852, p. 123.

<sup>13</sup> « Nul étranger ne doit être inquiété ni troublé en Espagne pour cause de conscience ou de religion, hors le cas de scandale et d'offense publique. C'est ainsi que s'expriment les traités ». En note, l'auteur du Mémoire renvoie aux Traités entre l'Espagne et le Danemark en 1641, entre l'Espagne et les pays Hanséatiques en 1650, entre l'Espagne et l'Angleterre en 1667, et avec les États généraux en 1713.

<sup>14</sup> Ce Jacob Pereira a notamment fait l'objet d'une entrée dans le *Dictionnaire historique de la Révolution française* dirigé par Albert Soboul (on note que le nom est orthographié Pereyra) : « Pereyra, Jacob. Né à Bayonne en 1743 [en fait, en 1742] d'une famille juive d'origine portugaise, Jacob s'était établi à Bordeaux comme bijoutier. En 1768, il refusa de reconnaître une paternité illégitime et s'enfuit à Londres sous la menace d'une lettre de cachet. Il se lia avec Beaumarchais qui intervint en sa faveur auprès du duc de Richelieu en 1779. Gracié, il retourna à Bordeaux où il participa aux premiers mouvements révolutionnaires en juillet 1789. En juillet 1790, il s'installa à Paris comme marchand et manufacturier de tabac [...]. En mars 1793, il fut envoyé avec Prolly et Dubuisson auprès du général Dumouriez comme commissaire du pouvoir exécutif [...]. De retour à Paris il fréquenta les hébertistes du café Corraza et fut l'un des promoteurs de la déchristianisation ; il invita ainsi l'évêque de Paris, Gobel, à démissionner. Les dénonciations de Robespierre l'enveloppaient dans la proscription qui toucha Prolly et Dubuisson, prétendus agents de l'étranger. Arrêté le 23 novembre 1793, il partagea à Sainte-Pélagie la chambre de Ronsin et fut, comme lui, accusé de fomenter en prison un complot. Sa présence à l'armée du Nord lors de la trahison de Dumouriez, ses liens avec les dirigeants de l'armée révolutionnaire parisienne et ses origines étrangères lui valurent d'être joint au procès des hébertistes, procès auquel il apporta la touche de cosmopolitisme nécessaire à accentuer la suspicion. Il fut interrogé le 20 mars et partagea avec eux la condamnation et l'exécution le 24 mars 1794 » (Notice rédigée par F. Wartelle, in *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, PUF, 1989, p. 998).

<sup>15</sup> Cette lettre se trouve dans l'Appendice, document n° 46, page 438. Elle est

également reproduite dans l'édition en ligne du tome V (1779) de la *Correspondance* de Beaumarchais par Donald. D. Spinelli, *op. cit.*, p. 24-25. À propos de l'identité de ce Pereira, Spinelli écrit dans une note : « Ce Jacob Pereyra (Pereira ou Pereire) nacquit [sic] en 1743. Gracié de l'incident mentionné ici, il retourna à [sic] sa famille à Bordeaux où il fit part des événements de la Révolution en 1789. Il alla à Paris en 1790 et "se vante . . . de n'avoir jamais manqué une séance des Jacobins." (Mathiez, p. 7) Il fut attaqué comme Proly et Dubuisson comme agents de l'étranger" et en mars 1794 fut condamné et exécuté ». *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, *op. cit.*, IDC 734, <https://beaumarchais.humanum.fr/Inventaire/Correspondance?ID=734>.

<sup>16</sup> « Beaumarchais était le sauveur attitré de la famille. Voyez, en effet, dans la Requête à la Commune (Gudin, V, 98), comment un autre malheureux israélite, Joseph Pereira, fut tiré des griffes de l'Inquisition et sauvé de l'autodafé par Beaumarchais 'pleurant à genoux' devant M. le comte de Vergennes... », Eugène Lintilhac, *op. cit.*, p. 438 [dans son édition de la *Correspondance*, tome V (1779), Donald Spinelli, cite ce texte en se trompant de page].

<sup>17</sup> *Œuvres complètes de Beaumarchais, précédées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages*, tome V, Paris, Furne, 1828, p. 80-81.

<sup>18</sup> Beaumarchais est membre de la Commune de Paris depuis 1789. Rappelons que la Commune est le nom donné au gouvernement révolutionnaire de la capitale établi après la prise de la Bastille. Sur cette *Requête* et sur les démêlés de Beaumarchais avec certains députés de la Commune, voir les pièces du procès qu'il donne lui-même dans ses *Mémoires*, édition citée, p. 45-90.

<sup>19</sup> Cette théâtralité et ce pathétique ont été remarqués dès le XIXe siècle par les premiers préfaciers des *Mémoires*.

<sup>20</sup> Selon Bernard Lazare, historien du XIXe siècle, « pendant la période révolutionnaire, les Juifs ne restèrent pas inactifs. Étant donné leur petit nombre à Paris, on les voit occuper une place considérable, comme électeurs de section, officiers de légion ou assesseurs, etc. Ils ne sont pas moins de dix-huit à Paris, et il faudrait dépouiller les archives de province pour déterminer leur rôle général. Parmi ces dix-huit, quelques-uns même méritent d'être signalés. Ainsi le chirurgien Joseph Ravel, membre du conseil général de la Commune, qui fut exécuté après le Neuf Thermidor, Isaac Calmer, président du comité de surveillance de Clichy, exécuté le 29 messidor an II ; enfin Jacob Pereyra, ancien commissaire du pouvoir exécutif de la Belgique auprès de Dumouriez, et qui, membre du parti des Hébertistes, fut jugé et condamné en même temps qu'Hébert et exécuté le 4 germinal an II » (Bernard Lazare, *L'Antisémitisme, son histoire et ses causes*, Paris, Léon Chaillet éditeur, 1894, p. 340-341). À propos de l'activité de Jacob Pereyra durant la Révolution, voir l'article de Zosa Szajkowski, « The Sephardic Jews of France during the Revolution of 1789 », *Proceedings of the American Academy for Jewish Research*, Vol. 24, 1955, p. 137-164) : « First of all an account follows of the very complicated history of Jacob Pereyra. He was born in Saint-Esprit (ca. 1742) and became a tobacco-manufacturer. In 1790 he came to Paris, where he became a leading figure among the Jacobins. He helped to discover the treason of General Dumouriez ; he assisted in directing France's propaganda in England ; and with the help of Dutch Jews he tried to discredit the Bank of England. He was a close friend of the universalist

Anacharsis Cloots and the group of Hébertists [...] » (article cité, p. 161).

<sup>21</sup> Voir André Le Breton, *Rivarol, sa vie, ses idées, son talent, d'après des documents nouveaux*, Paris, Hachette, 1893. Dans la partie bibliographique (p. 373), Le Breton mentionne une lettre de Rivarol à « David Cappadoce Péreira » d'octobre 1793.

<sup>22</sup> Généalogie établie par Charles-Olivier Blanc, accessible sur la page <https://gw.geneanet.org/darbroz?lang=fr&n=pereyra&oc=0&p=jacques+ou+jacob>

<sup>23</sup> Charlemagne-Ferdinand Fossé d'Arcosse, né en 1780 et mort en 1864, est le fils d'un marchand de dentelle. Devenu référendaire à la Cour des comptes en 1829, il fut un célèbre collectionneur d'objets d'art et de documents historiques, notamment d'autographes.

<sup>24</sup> *Mélanges curieux et anecdotiques tirés d'une collection de lettres autographes et documents historiques ayant appartenu à M. Fossé-Darcosse, publiés avec les notes du collecteur et précédé d'une notice [préface] par Charles Asselineau*, Paris, 1861. Je remercie vivement Virginie Yvernault de m'avoir procuré cette référence.

<sup>25</sup> *Op. cit.*, p. 58.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> *L'Amateur d'autographes. Revue historique et biographique*, N° 19, 1ère année, 1er octobre 1862, rubrique « Beaumarchais », n° 14, p. 300 ; nous soulignons.

<sup>28</sup> Olivier Blanc, *Les Espions de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Perrin, 1995, page 110, note 8.

<sup>29</sup> Georges Avenel, *Anacharsis Cloots. L'orateur du genre humain*, Paris, 1865, tome 2, livre VI, p. 184 ; nous soulignons.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 185 ; nous soulignons.

<sup>31</sup> *Histoire parlementaire de la Révolution Française ou Journal des Assemblées nationales depuis 1789 jusqu'en 1815*, Paris, Paulin, 1837, p. 382 ; nous soulignons.

<sup>32</sup> *La Mère coupable*, acte II, scène 22 ; nous soulignons.

<sup>33</sup> À propos de l'activité de Jacob Pereyra durant la Révolution, voir la série « Papiers personnels » des Archives nationales (Série T, document T 796 : Papiers de (...) Jacob Pereyra, p. 26. Ce document appartient à la sous-série T I. I : « Papiers séquestrés pendant la Révolution. Particuliers émigrés ou condamnés ».

<sup>34</sup> Victor Hugo, *Quatrevingt-treize*, Deuxième partie, Livre premier, chap. II, « Cimourdain », éd. procurée par Jacques Body, GF Flammarion, 1965, p. 121 ; nous soulignons.